

PROCES VERBAL
Réunion du Conseil Municipal
du vendredi 14 avril 2023 à 20 heures

Secrétaire de séance désigné : Bruno VALGALIER

Heure de début de séance :20h

PRESENTS : *ARNAL Frédéric, OLIVIER Jacques, SERRANO Michel, THENIERES William, VALGALIER Bruno, VALGALIER Régis*

ABSENTS :

PROCURATIONS : *ALBINET Etienne à VALGALIER Bruno ; PELTIER Sarah à SERRANO Michel ; BANAL Carine à THENIERES William ; GRUTTADAURIA Cécile à VALGALIER Régis*

ORDRE DU JOUR et SOMMAIRE

Est rajouté à l'ordre du jour au point 6 : Taux des indemnités de fonction

1. Augmentation des heures employé communal (+ 3 heures)
2. Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2023
3. Vote du budget primitif Trèves 2023
4. Vote du budget primitif de convention de gestion Eau et assainissement 2023
5. Gestion du camping saison 2023
6. Taux des indemnités des élus
7. Questions diverses

1. Augmentation des heures employé communal (+ 3 heures)

Le maire expose la demande de Mr ROUX Pascal évoquée lors des entretiens professionnels. Mr ROUX souhaiterait que la commune augmente son temps de travail de 3 heures hebdomadaires passant de 23 heures à 26 heures hebdomadaires

Le maire indique au conseil que cette augmentation de 3 heures hebdomadaires représenterait un coût annuel de 3000 € supplémentaire sur une année.

Le Maire demande au conseil municipal son accord de principe sur cette augmentation des heures pour la saisine du comité technique du CDG 30.

Attention si le conseil municipal envisage d'accepter cette augmentation il convient de rajouter +3000 € au chapitre 012, charges de personnel au budget primitif 2023.

VOTE sur accord de principe	
POUR	9
CONTRE	1
ABSTENTION	0

2. Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Le maire présente au conseil municipal l'état 1259 (état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023)

Ressources fiscales dont le taux doit être voté				Imputation m57
	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux de référence 2023	Produits attendus	
Taxe foncière batie	149400	44.24	66095 €	73111
Taxe foncière non batie	11600	99.12	11498 €	73111
Taxe d'habitation	139984	20.71	28991 €	73111
Cotisation foncière des entreprises	16700	22.74	3798 €	73111
Coefficient correcteur			- 21150 €	
Total ressources fiscales			89232 €	
Ressources fiscales indépendantes				
Ifer			3157 €	73114
Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)			1796 €	74832
État - compensation au titre des exonérations des taxes foncières			3612 €	74833
Total Allocations compensatrices			5408 €	

Pour 2023, le produit fiscal attendu est de 89232 € sans augmenter les taux.

Si le conseil municipal souhaite procéder à une augmentation des taux, voici 2 simulations :

- **Augmentation de 5 % de tous les taux : + 5519 € de produit attendu sur 2023**

Ressources fiscales dont le taux doit être voté				Imputation m57
	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux de référence 2023	Produits attendus	
Taxe foncière batie	149400	46.45	69396 €	73111
Taxe foncière non batie	11600	104.08	12072 €	73111
Taxe d'habitation	139984	21.75	30446 €	73111
Cotisation foncière des entreprises	16700	23.88	3987 €	73111
Coefficient correcteur			- 21150 €	
Total ressources fiscales			94751 €	

- **Augmentation de 10 % de tous les taux : + 11028 € de produit attendu sur 2023**

Ressources fiscales dont le taux doit être voté				Imputation m57
	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Taux de référence 2023	Produits attendus	
Taxe foncière batie	149400	48.66	72698 €	73111
Taxe foncière non batie	11600	109.03	12647 €	73111
Taxe d'habitation	139984	22.78	31888 €	73111
Cotisation foncière des entreprises	16700	25.01	4177 €	73111
Coefficient correcteur			- 21150 €	
Total ressources fiscales			100260 €	

DELIBERATION

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder au vote des taux d'imposition des taxes directes locales de 2023. Le maire propose d'augmenter les taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 3 voix pour, 7 voix contre, 0 abstention refuse de procéder à une augmentation des taux d'imposition 2023.

Par conséquent, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 sont maintenus comme suit :

TAXES	Taux 2022	Taux voté 2023
Taxe foncière (bâti)	44.24 %	44.24 %
Taxe foncière (non bâti)	99.12 %	99.12 %
Taxe habitation	20.71 %	20.71 %
CFE	22.74 %	22.74 %

Et donne pouvoir à Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales de 2023.

VOTE	
POUR	3
CONTRE	7
ABSTENTION	0

3. Vote du budget primitif Trèves 2023

Mr SERRANO présente le budget primitif et ses diverses options. Mr SERRANO expose la situation qui est compliquée à cause des dotations aux amortissements transférées à la CCCACTS qui déséquilibre leur budget analytique de Trèves. La commune doit prendre en charge une grosse partie des charges de personnel et des charges à caractère général sur son budget principal pour minimiser l'augmentation du tarif de l'eau et de l'assainissement. Sans effort de la part de la commune, la CCCACTS envisageait une hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement vraiment très importante. Voir ci dessous

Prix au 12/4/23	PRIX abonnement AEP	PRIX €/m3 AEP	PRIX abonnement AC	PRIX €/m3 AC
CAUSSE BEGON	65,00 €	1,00 €		
DOURBIES	80,00 €	1,40 €	50,00 €	1,20 €
ESTRECHURE			60,00 €	1,80 €
LANUEJOLS			65,00 €	1,00 €
LASALLE	77,00 €	1,40 €	70,00 €	1,71 €
LES PLANTIERS	140,00 €	2,10 €	110,00 €	2,00 €
PEYROLLES	140,00 €	3,00 €		
REVENS			60,00 €	1,00 €
SAM	115,00 €	1,70 €	90,00 €	1,50 €
SSC	85,00 €	1,25 €	85,00 €	1,10 €
SAV	120,00 €	1,90 €	110,00 €	1,80 €
SAUMANE			60,00 €	1,00 €
SIA ESPEROU	62,00 €	1,20 €	62,00 €	1,50 €
SIAEP SE	91,00 €	1,40 €		
SOUDORGUES	114,00 €	1,40 €		
TREVES	200,00 €	3,00 €	150,00 €	3,00 €

Ci-dessous la première projection de la régie eau potable et assainissement de la CCCACTS qui :

- Intègre les dotations aux amortissements (74790 €) en dépenses de fonctionnement
- Laisse les charges de personnel et les charges à caractère général sur leur budget analytique m49 (qui est pour nous le budget de convention de gestion avec uniquement des dépenses et recettes de fonctionnement)
- Augmente considérablement les recettes de vente d'eau en proposant des tarifs très élevés (en rouge ci-dessus)

TREVES								
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			PROJECTION TARIFAIRE		
	Budget 2023		Budget 2023				2023	2022
Dépenses réelles			Dépenses d'équipement				2023	2022
Charges à caractère général	8 015,00 €		Immobilisations incorporelles	18 102,00 €		Nombres abonnés	115	115
Charges de personnel	17 000,00 €		Immobilisations corporelles			Volume vendu	4865	4865
Emprunts et dettes assimilées			Immobilisations en cours			Abonnement	200	70,51
analyse eau			Dépenses financières			Part variable	3	75
redevance agence de l'eau	2 401,00 €		Emprunts et dettes assimilées	- €				1,18
dotation amortissement	74 790,00 €		amortissement subvention	26 339,15 €				1,5
Virerement section investissement			Dépenses imprévues					
Service intercommunal	2 047,85 €		Service intercommunal (cout investissement)	2 363,63 €				
TOTAL DEPENSES	104 253,85 €		TOTAL DEPENSES	46 804,78 €				
			Recettes réelles					
			Subventions d'investissement					
Ventes produits fabriqués, prestations services, marchandises	44 383,92 €		Fond de concours					
Branchements			Emprunts					
amortissement subvention	26 339,15 €		Virerement de la section exploitation					
redevance agence de l'eau	2 401,20 €		Remboursement marché /commune					
Excédent fonctionnement reporté de 2022			dotation amortissement	74 790,00 €				
			Report excédent (2022)					
			TOTAL RECETTES	74 790,00 €				
TOTAL RECETTES	73 124,27 €							
Équilibre budget 2023	-31 129,58							
			Proposition prix AEP/AC					
			Abonnement	200				
			Part variable	3				
			Abonnement	150				
			Part variable	3	deficit 14000€			
			OPERATION INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Besoin		
			TREVES : EXTENSION RESEAU AEP CHEVRERIE	18 102,00 €	- €	18 102,00 €		

Après des négociations et des discussions avec la CCCACTS, il a été trouvé la solution que la commune prenne en charge sur son budget principal M57 une grande partie des dépenses de fonctionnement initialement prévues sur le budget de convention de gestion ce qui a permis de minimiser l'impact sur les tarifs de l'eau et de l'assainissement même si ceux-ci ont été inévitablement revus à la hausse comme ci-dessous :

Proposition prix AEP/AC	2022	2023 sans effort de la commune de Trèves	2023 après prise en charge d'une partie du 011 et 012 sur M57
Abonnement eau	75	200	140
Part variable eau	1.50	3	2,5
Abonnement assainissement	95	150	120
Part variable assainissement	1.80	3	2,4

Cette prise en charge sur le budget général de Trèves M57 a tout de même de lourdes conséquences. Il n'y a pas assez de recettes. Certains travaux d'investissement ayant été engagés il est impossible de les supprimer. Les autres travaux d'investissement qui étaient prévus doivent être annulés par manque de moyen. Afin de pouvoir financer les travaux d'investissement déjà engagés il faut trouver des recettes supplémentaires (impossible) ou réduire certaines dépenses. Les dépenses de fonctionnement ayant déjà été toutes revues à la baisse, le Trésorier a évoqué la possibilité pour nos élus de renoncer à leurs indemnités de fonction en solidarité envers la commune en réduisant leurs indemnités de fonction ou en les supprimant (19000 € par an). Cette solution est peut-être provisoire.

Dans tous les cas, que le conseil municipal vote une augmentation des impôts ou pas, les indemnités de fonction vont être impactées. Il n'est plus question de trouver le montant disponible pour faire des dépenses d'investissement car il correspond aux dépenses d'investissement engagées, mais de baisser les dépenses de fonctionnement pour que le montant à virer en investissement soit égale au montant dont nous avons besoin.

Voici 2 options

Option n°1 :

Pas de hausse d'impôts et réduction des indemnités de fonction (4387.32 € au lieu de 19000 €)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	419004.78 €	Dépenses	180715.26 €
Recettes	419004.78 €	Recettes	180715.26 €

Option n° 2

Hausse de 10 % des impôts et réduction des indemnités de fonction (15042.44 € au lieu de 19000 €)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	430032.78 €	Dépenses	180715.26 €
Recettes	430032.78 €	Recettes	180715.26 €

INITIALEMENT PREVU DANS CONVENTION

FONCTIONNEMENT

Budget 2023

<u>Dépenses réelles</u>	
Charges à caractère général	9 619,00 €
Charges de personnel	17 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	
analyse eau	
TOTAL DEPENSES	26 619,00 €

<u>Recettes réelles</u>	
Remboursement de frais par le GFP de rattachement	26 619,00 €
Branchements	
TOTAL RECETTES	26 619,00 €

NOUVEAU BUDGET CONVENTION DE GESTION

FONCTIONNEMENT

Budget 2023

<u>Dépenses réelles</u>	
Charges à caractère général	8 995,83 €
Charges de personnel	7 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	
analyse eau	
TOTAL DEPENSES	15 995,83 €

<u>Recettes réelles</u>	
70876 Remboursement de frais par le GFP de rattachement	1 398,84 €
70876 Remboursement de frais de personnel par gfp rattachement	7 000,00 €
70871 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR COLLECTI	7 596,99 €
TOTAL RECETTES	15 995,83 €

Budget analytique de la CCCACTS – Trèves
Après effort de la Commune de Trèves

BUDGET PROPOSE AU VOTE a la CCCACTS mercredi 12/04		
FONCTIONNEMENT		
Budget 2023		
Dépenses réelles		
Charges à caractère général	1 398,84 €	7596,99 € pris en charge sur budget Trèves
Charges de personnel	7 000,00 €	10000 € pris en charge sur budget Trèves
Emprunts et dettes assimilées		
analyse eau		
redevance agence de l'eau	2 401,00 €	
dotation amortissement	74 790,00 €	
Virement section investissement		
Service intercommunal	2 047,85 €	
TOTAL DEPENSES	87 637,69 €	
Recettes réelles		
		attention en 2023 la moitié des recettes
Ventes produits fabriqués, prestations services, marchandises	37 337,77 €	sur ancien tarif l'autre moitié sur nouveau tarif
Branchements	13 150,00 €	branchements chèvrerie
amortissement subvention	26 339,15 €	
redevance agence de l'eau	2 401,20 €	
Excédent fonctionnement reporté de 2022	3 080,00	
TOTAL RECETTES	82 308,12 €	
Équilibre budget 2023	-5 329,57	on peut laisser en déficit sachant que la CCCACTS permet aux communes en difficulté de rembourser son déficit sur 4 ans max afin de minimiser augmentation tarifs eau et ass

FONCTIONNEMENT DEPENSES						
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé		16 000,00	repas cantine (36 sem ecolex4jrsx18repasx5,50€= 14256 €) prévision
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 605	Achats de matériel, équipements et travaux 2		365,00	bureau et chaise nouvelle secrétaire déjà payé
F D	Cha = 012	Charges à caract Art = 60611	Eau		4 653,00	factures d'eau mairie, ecole, sambron, fontaine, camping etc
		657363	SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET M49		7 596,99	charges à caractère général régie aep
					13 150,00	frais branchement compteurs chèvrie et terrain
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60612	Energie - Electricité		25 000,00	hausse edf
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60621	Combustibles		7 000,00	fouli chaudières la poste et ancienne gendarmerie vu a la hausse
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60622	Carburants		2 300,00	gazole berlingo, tondeuse etc
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60631	Fournitures d'entretien		3 500,00	produits entretien divers
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60632	Fournitures de petit équipement		3 000,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60636	78		750,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6064	Fournitures administratives		1 000,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		300,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6067	Fournitures scolaires		1 500,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6068	Autres matières et fournitures		2 000,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 612	Redevances de crédit-bail		6 000,00	copieurs mairie et ecole
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 613	Locations		200,00	location terrain ont relais antenne
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 61521	Terains		3 200,00	elagage arbres devis validé constans gregory
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 615221	Bâtiments publics		3 151,83	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 615231	Voies		1 000,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6156	Maintenance		9 620,00	socotec, berlingo, clocher, jeux enfants, extincteurs, chaudière fioul,
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6161	Multirisques		4 000,00	smacl assurance
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 617	Études et recherches		3 102,00	frais études smeg suite à abandon projet chèvrie mine fourmel
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 623	Publicité, publications, relations publiques		4 459,76	fêtes et cérémonies noel etc
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 626	Frais postaux et frais de télécommunications		3 500,00	timbres et frais telecom
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 627	Services bancaires et assimilés		100,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6281	Concours divers (cotisations...)		120,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6288	Autres services extérieurs		500,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration		7 800,00	impots fonciers
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (aut		2 000,00	cotisations cnfpt et cdg
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6411	Personnel titulaire 2		103 000,00	titulaires : Laurent, Pascal, Carole, Virginie et Laurence
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6413	Personnel non titulaire 1	a voir si 1 cdd camping pr juillet et aout	5 000,00	personnel camping
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 64168	Autres emplois d'insertion		13 000,00	contrat cui pec Stéphanie
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		53 000,00	
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6470	Autres charges sociales		700,00	
F D	Cha = 014	Atténuations de J Art = 739221	FNGIR		2 300,00	etat 1259
F D	Cha = 023	Virement à la section Art = 023	Virement à la section d'investissement		53 582,01	
F D	Cha = 042	Opérations d'ord Art = 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell		1 215,00	opération d'ordre
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65134	Aides		100,00	
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65311	Indemnités de fonction		4 387,32	reduction indemnités de fonction
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65313	Cotisations de retraite		900,00	52,23 € mensuel pr adjoints 208,92 € mensuel pr le maire
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6541	Réances admises en non-valeur		700,00	
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6553	Service d'incendie		8 110,00	sdis montant communiqué
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6558	Autres contributions obligatoires		4 200,00	participation aux repas des enfants de trèves scolarisé à Lanuejols+a
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 657351	GFP de rattachement		300,00	CCCACTS participation bibliotheques communale
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65748	Autres personnes de droit privé		3 000,00	subventions aux associations + land art
F D	Cha = 66	Autres charges d Art = 65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		4 000,00	anciennement 2051 investissement logiciels
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6588	Autres charges diverses de gestion courante		3 080,87	virement à la régie CCCACTS des résultats budget aep
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6588	Autres charges diverses de gestion courante		438,00	remboursement aux locataires hotte et meuble app la poste
F D	Cha = 66	Charges financiè Art = 66111	Intérêts réglés à l'échéance		21 123,00	interets 2 emprunts
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT					419 004,78	
					0,00	

BP sans hausse impôts

FONCTIONNEMENT RECETTES						
F R	Cha = 002	Résultat d'expl Art = 002	Résultat d'exploitation reporté		70 449,78	excédent tout budgets confondu (trèves et aep 2022)
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7011	Ventes d'eau		3 960,00	augmentation tarifs eau irrigation prise en compte
F R	Cha = 71	Produits des sen Art = 70311	concession dans les cimetières		250,00	1 concession vendue
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie		13 800,00	stationnement mobil home
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7032	Redevance d'occupation du domaine public communal		5 413,00	RODP enedis et telecom
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign		15 000,00	remboursement des repas par parents et autres communes
		70841	MISE A DISPO PERSONNE A BUDGET ANEXE		7 000,00	
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 70848	aux autres organismes		12 000,00	remboursement transport Causse heures employé 36 sem ecole x 4jr
F R	Cha = 71	Produits des sen Art = 70875	par les communes membres du GFP		6 880,00	participation communes frais fonctionnement école
					5 000,00	participation CAUSSE BEGON frais école
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 70878	par des tiers		5 500,00	remboursement edf chauffage
F R	Cha = 73	Impôts et taxes Art = 73223	Fonds départemental des DMTO pour les comm. de - de 5000 hts		53 000,00	estimation basée sur ca 2022
F R	Cha = 731	Impositions direc Art = 73111	Impôts directs locaux		89 232,00	etat 1259
F R	Cha = 731	Impositions direc Art = 73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		3 157,00	etat 1259
F R	Cha = 731	Impositions direc Art = 73154	Droits de place		183,00	concession terrasse noelle
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74111	Dotation forfaitaire des communes		36 096,00	estimation dgf 2023
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		26 000,00	estimation
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		3 700,00	estimation
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 742	Dotations aux élus locaux		6 000,00	estimation
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 744	FCTVA dépenses fonctionnement n-1		600,00	calculé sur comptes fonctionnement 615221 et 615231
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74718	Autres		7 000,00	aide état cui pec stéphanie + dotations diverses biodiversité, élus
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74832	État - Compensation CET (CVAE et CFE)		1 796,00	etat 1259
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74833	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc		3 672,00	etat 1259 (29+2318+1265+60 TAFNB)
F R	Cha = 75	Dotations et part Art = 74836	attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		13 000,00	estimation
F R	Cha = 75	Autres charges c Art = 752	Revenus des immeubles		30 000,00	estimation loyers 2023 (départ octau gilles en cours d'année)
F R	Cha = 75	Autres charges c Art = 75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		316,00	baux terrains des pauvres
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT					419 004,78	

INVESTISSEMENT DEPENSES							
I D	Cha = 001	Solde d'exécut Art = 001	Solde d'exécution de la section	Ope = OPFI	Opération financière	79 658,51	déficit budgets confondus (trèves et aep 2022)
I D	Cha = 16	Emprunts et dett Art = 1641	Emprunts en euros	Ope = OPFI	Opération financière	25 383,15	capital des 2 emprunts
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 2111	Terrains nus	Ope = 233	ACHAT TERRAIN VALDEBOUZE DEFENSE INCENDIE	4 000,00	RESTES A REALISER
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 2131	Bâtiments publics	Ope = 103	BATIMENT DE LA POSTE	9 556,08	tab&kiss elec 6856,08 € + julian volets 2611,40 €
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 2131	Bâtiments publics	Ope = 52	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	15 050,00	devis Carel préau école + couloir école (cave ag)
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 2131	Bâtiments publics	Ope = 52	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	7 320,00	devis Arles sol école
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 2151	Réseaux de voirie	Ope = 145	CHEMIN ACCES CHEVRERIE	7 300,00	devis AMTP
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 121	ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS LAYOLLE		solde telecom Layolle 12 748,00
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 141	EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC	28 744,00	acompte et solde extension EP jeu de boules/village/ vi 8 246,00
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 152	ELECTRIFICATION CHEVRERIE COMMUNALE SMEG		prévision SMEG 7 750,00
					karsher	2 200,00	achat karsher
I D	Cha = 21	Immobilisations Art = 2183	Matériel de bureau et matériel inform	Ope = 20	ACQUISITION DE MATERIEL	1 503,52	ordinateur nouvelle secrétaire 2 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT					180 715,26		

INVESTISSEMENT RECETTES							
I R	Cha = 021	Virement de la Art = 021	Virement de la section d'exploit	Ope = OPFI	Opération financière	53 582,01	montant dégagé du fonctionnement
I R	Cha = 040	Opérations d Art = 2803	Frais d'études, de recherche et de	Ope = OPFI	Opération financière	553,00	opérations d'ordre
I R	Cha = 040	Opérations d Art = 28041512	Bâtiments et installations	Ope = OPFI	Opération financière	662,00	opérations d'ordre
I R	Cha = 10	Dotations, fonds Art = 10222	FCTVA	Ope = OPFI	Opération financière	5 000,00	Calculé sur dépenses investissement 2022
I R	Cha = 10	Dotations, fonds Art = 1068	Excédents de fonctionnement ca	Ope = OPFI	Opération financière	83 658,51	résultats budgets confondus (trèves et aep 2022)
I R	Cha = 11	Dotations, fonds Art = 13251	Gfp de rattachement	Ope = 52	FONDS DE CONCOURS CCCACTS		subvention com pour travaux batiments communaux
I R	Cha = 13	Subventions d'im Art = 13361	Dotations d'équipement des territoires	Ope = 16	REHABILITATION APPARTEMENT LA POSTE	14 800,00	demande de versement demandée
I R	Cha = 13	Subventions d'im Art = 13361	Dotations d'équipement des territoires	Ope = 234	EQUIPEMENT BÂCHE DEFENSE INCENDIE TERRAIN	5 800,00	demande de versement demandée
I R	Cha = 21	Immobilisations Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 152	ELECTRIFICATION CHEVRERIE COMMUNALE SMEG	16 859,74	remboursement acomptes versé SMEG abandon études chèvrie mi
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT					180 715,26		

FONCTIONNEMENT DEPENSES						
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à amé		16 000,00	repas cantine (36 sem ecocole4jrsx18repasx5,50€= 14256 €) prévision
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 605	Achats de matériel, équipements et travaux 2		365,00	bureau et chaise nouvelle secrétaire déjà payé
F D	Cha = 012	Charges à caract Art = 60611	Eau		4 653,00	factures d'eau mairie, ecole, sambron, fontaine, camping etc
		657363	SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET M49		7 596,99	charges à caractère général régie aep
					13 150,00	frais branchement postes chèvèrie et terrain
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60612	Energie - Electricité		25 000,00	hausse edf
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60621	Combustibles		7 000,00	chaudieres la poste et ancienne gendarmerie wu a la hausse
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60622	Carburants			berlingo, tondeuse etc
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60631	Fournitures d'entretien			entretien divers
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60632	Fournitures de petit équipement			
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 60636	78			
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6064	Fournitures administratives		1 500,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		2 000,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6067	Fournitures scolaires		6 000,00	copieurs mairie et ecole
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6068	Autres matières et fournitures		200,00	location terrain ont relais antenne
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 612	Redevances de crédit-bail		3 200,00	alagage arbres devis validé constans gregory
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 613	Locations		3 524,71	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 615221	Bâtiments publics		1 000,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 615231	Voies		9 620,00	socotec, berlingo, clocher, jeux enfants, extincteurs, chaudière fioul,
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6156	Maintenance		4 000,00	smact assurance
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6161	Multirisques		3 102,00	frais études smeg suite à abandon projet chèvèrie mine fourmel
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 617	Études et recherches		4 459,76	fêtes et cérémonies noel etc
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 623	Publicité, publications, relations publiques		3 500,00	timbres et frais telecom
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 626	Frais postaux et frais de télécommunications		100,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 627	Services bancaires et assimilés		120,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6281	Concours divers (cotisations...)		500,00	
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 6288	Autres services extérieurs		7 800,00	impots fonciers
F D	Cha = 011	Charges à caract Art = 635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration		2 000,00	cotisations cnfpt et cdg
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (aut		103 000,00	titulaires : Laurent, Pascal, Carole, Virginie et Laurence
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6411	Personnel titulaire 2		5 000,00	personnel camping
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6413	Personnel non titulaire 1	a voir si 1 cdd camping pr juillet et aout	13 000,00	contrat cui pec Stéphanie
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 64168	Autres emplois d'insertion		53 000,00	
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		700,00	
F D	Cha = 012	Charges de pers Art = 6470	Autres charges sociales		2 300,00	etat 1259
F D	Cha = 014	Atténuations de J Art = 739221	FNGIR		53 582,01	
F D	Cha = 023	Virement à la sex Art = 023	Virement à la section d'investissement		1 215,00	opération d'ordre
F D	Cha = 042	Opérations d'ord Art = 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell		100,00	
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65134	Aides		15 042,44	REDUCTION DES INDEMNITES DE FONCTION
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65311	Indemnités de fonction		900,00	174,10 mensuel adjoint, 731,24 mensuel maire
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65313	Cotisations de retraite		700,00	
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6541	Créances admises en non-valeur		8 110,00	sdis montant communiqué
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6553	Service d'incendie		4 200,00	participation aux repas des enfants de trèves scolarisé à Lanuejols+a
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6558	Autres contributions obligatoires		300,00	CCCACTS participation bibliotheques communale
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 657351	GFP de rattachement		3 000,00	subventions aux associations + land art
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 65748	Autres personnes de droit privé		4 000,00	anciennement 2051 investissement logciels
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6588	Autres charges diverses de gestion courante		3 080,87	virement à la régie CCCACTS des résultats budget aep
F D	Cha = 65	Autres charges c Art = 6588	Autres charges diverses de gestion courante		438,00	remboursement aux locataires hotte et meuble app la poste
F D	Cha = 66	Charges financiè Art = 66111	Intérêts réglés à l'échéance		21 123,00	Interets 2 emprunts
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT					430 032,78	

BP avec hausse
impôts

FONCTIONNEMENT RECETTES						
F R	Cha = 002	Résultat d'expl Art = 002	Résultat d'exploitation reporté		70 449,78	excédent tout budgets confondu (trèves et aep 2022)
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7011	Ventes d'eau		3 960,00	augmentation tarifs eau irrigation prise en compte
F R	Cha = 71	Produits des sen Art = 70311	concession dans les cimetières		250,00	1 concession vendue
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie		13 800,00	stationnement mobil home
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7032	Redevance d'occupation du domaine public communal		5 413,00	RODP enedis et telecom
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign		15 000,00	remboursement des repas par parents et autres communes
		70841	MISE A DISPO PERSONNE A BUDGET ANEXE		7 000,00	
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 70848	aux autres organismes		12 000,00	remboursement transport Causse heures employé 36 sem ecole x 4jr
F R	Cha = 71	Produits des sen Art = 70875	par les communes membres du GFP		6 880,00	participation communes frais fonctionnement école
					5 000,00	participation CAUSSE BEGON frais école
F R	Cha = 70	Produits des sen Art = 70878	par des tiers		5 500,00	remboursement edf chauffage
F R	Cha = 73	Impôts et taxes Art = 73223	Fonds départemental des DMTO pour les comm. de - de 5000 hts		53 000,00	estimation basée sur ca 2022
F R	Cha = 731	Impositions direc Art = 73111	Impôts directs locaux		100 260,00	etat 1259
F R	Cha = 731	Impositions direc Art = 73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		3 157,00	etat 1259
F R	Cha = 731	Impositions direc Art = 73154	Droits de place		163,00	concession terrasse noelle
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74111	Dotation forfaitaire des communes		36 096,00	estimation dgf 2023
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		26 000,00	estimation
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		3 700,00	estimation
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 742	Dotations aux élus locaux		6 000,00	estimation
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 744	FCTVA dépenses fonctionnement n-1		600,00	calculé sur comptes fonctionnement 615221 et 615231
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74718	Autres		7 000,00	aide état cui pec stéphanie + dotations diverses biodiversité, élus
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74832	État - Compensation CET (CVAE et CFE)		1 796,00	etat 1259
F R	Cha = 74	Dotations et part Art = 74833	État - compensation au titre des exonérations des taxes fonc		3 672,00	etat 1259 (29+2318+1265+60 TAFNB)
F R	Cha = 75	Dotations et part Art = 74836	attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		13 000,00	estimation
F R	Cha = 75	Autres charges c Art = 752	Revenus des immeubles		30 000,00	estimation loyers 2023 (départ octau gilles en cours d'année)
F R	Cha = 75	Autres charges c Art = 75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		316,00	baux terrains des pauvres
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT					430 032,78	

INVESTISSEMENT DEPENSES							
I D	Cha = 001	Solde d'exécuti Art = 001	Solde d'exécution de la section	Ope = OPFI	Opération financière	79 658,51	déficit budgets confondus (trèves et aep 2022)
I D	Cha = 16	Emprunts et dett Art = 1641	Emprunts en euros	Ope = OPFI	Opération financière	25 383,15	capital des 2 emprunts
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 2111	Terrains nus	Ope = 233	ACHAT TERRAIN VALDEBOUZE DEFENSE INCENDIE	4 000,00	RESTES A REALISER
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 2131	Bâtiments publics	Ope = 103	BATIMENT DE LA POSTE	9 556,08	tab&kiss elec 6856,08 € + julian volets 2611,40 €
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 2131	Bâtiments publics	Ope = 52	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	15 050,00	devis Carel préau école + couloir école (cave ag)
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 2131	Bâtiments publics	Ope = 52	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	7 320,00	devis Aries sol école
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 2151	Réseaux de voirie	Ope = 145	CHEMIN ACCES CHEVRERIE	7 300,00	devis AMTP
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 121	ENFOUISSEMENT RESEAU SECS LAYOLLE		solde telecom Layolle 12 748,00
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 141	EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC	28 744,00	acompte et solde extension EP jeu de boules/village/ vi
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 152	ELECTRIFICATION CHEVRERIE COMMUNALE SMEG		prévision SMEG 7 750,00
					karsher	2 200,00	achat karsher
I D	Cha = 21	Immobilisations (Art = 2183	Matériel de bureau et matériel inform	Ope = 20	ACQUISITION DE MATERIEL	1 503,52	ordinateur nouvelle secrétaire
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT					180 715,26		

INVESTISSEMENT RECETTES							
I R	Cha = 021	Virement de la Art = 021	Virement de la section d'exploit	Ope = OPFI	Opération financière	53 582,01	montant dégagé du fonctionnement
I R	Cha = 040	Opérations d Art = 2803	Frais d'études, de recherche et de	Ope = OPFI	Opération financière	553,00	opérations d'ordre
I R	Cha = 040	Opérations d Art = 28041512	Bâtiments et installations	Ope = OPFI	Opération financière	662,00	opérations d'ordre
I R	Cha = 10	Dotations, fonds Art = 10222	FCTVA	Ope = OPFI	Opération financière	5 000,00	Calculé sur dépenses investissement 2022
I R	Cha = 10	Dotations, fond Art = 1068	Excédents de fonctionnement ca	Ope = OPFI	Opération financière	83 658,51	résultats budgets confondus (trèves et aep 2022)
I R	Cha = 11	Dotations, fond Art = 13251	Gfp de rattachement	Ope = 52	FONDS DE CONCOURS CCCACTS		subvention com pour travaux batiments communaux
I R	Cha = 13	Subventions d'im Art = 13361	Dotations d'équipement des territoire	Ope = 16	REHABILITATION APPARTEMENT LA POSTE	14 800,00	demande de versement demandée
I R	Cha = 13	Subventions d'im Art = 13361	Dotations d'équipement des territoire	Ope = 234	EQUIPEMENT BÂCHE DEFENSE INCENDIE TERRAIN	5 600,00	demande de versement demandée
I R	Cha = 21	Immobilisations (Art = 21538	Autres réseaux	Ope = 152	ELECTRIFICATION CHEVRERIE COMMUNALE SMEG	16 859,74	remboursement acomptes versé SMEG abandon études chèvèrie mi
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT					180 715,26		

DELIBERATION sans hausse impôts**VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n° 826213 du 2 mars 1982) ;

Monsieur le Maire expose le contenu du budget ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à 7 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention, le budget primitif de l'exercice 2023, arrêté comme suit (option n° 1):

MOUVEMENTS REELS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	419004.78 €	419004.78 €
Investissement	180715.26 €	180715.26 €

VOTE	
POUR	7
CONTRE	3
ABSTENTION	0

4. **Vote du budget primitif de convention de gestion Eau et assainissement 2023**

DELIBERATION**VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE CONVENTION DE GESTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 2022**

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n° 826213 du 2 mars 1982) ;

Monsieur le Maire expose le contenu du budget ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, le budget primitif de convention de gestion eau et assainissement de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

MOUVEMENTS REELS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	15995.83 €	15995.83

VOTE	
POUR	7
CONTRE	3
ABSTENTION	0

NOUVEAU BUDGET CONVENTION DE GESTION**FONCTIONNEMENT****Budget 2023**

Dépenses réelles	
Charges à caractère général	8 995,83 €
Charges de personnel	7 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	
analyse eau	
TOTAL DEPENSES	15 995,83 €

Recettes réelles	
70876 Remboursement de frais par le GFP de rattachement	1 398,84 €
70876 Remboursement de frais de personnel par gfp rattachement	7 000,00 €
70871 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR COLLECTI	7 596,99 €
TOTAL RECETTES	15 995,83 €

5. Gestion du camping saison 2023

Le maire expose son souhait d'embaucher une ou deux personnes en CDD pour la saison du camping en juillet et en août afin que la gestion soit simplifiée, qu'il y ait un meilleur suivi et que la commune soit en règle au niveau de la régie (qui ne doit pas être gérée par des mineurs).

Le maire demande au conseil municipal d'étudier les possibilités pour la gestion du camping saison 2023.

PROJET DE DELIBERATION**Création d'un (ou deux) contrat à durée déterminée – saison 2023 – Camping Municipal le Trévezel**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment le 2ème alinéa de l'article 3,

Considérant que le bon fonctionnement du camping municipal de Trèves du 1^{er} juillet 2023 au 31 août 2023 implique le recrutement d'un adjoint technique territorial à temps complet (35 heures),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial :
- Précise que cet agent sera recruté par contrat à durée déterminée et que sa rémunération sera basée sur l'indice brut 367, majoré 340 correspondant à l'échelle C1, échelon 1 d'un adjoint technique territorial.

VOTE	
POUR	
CONTRE	
ABSTENTION	

PAS DE VOTE. EMBAUCHE DE JEUNES.

6. Indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes

Le maire expose la nécessité de revoir les indemnités de fonction afin de diminuer les dépenses de fonctionnement impactées par le transfert de la compétence eau (dotations aux amortissements).

Simulation 1

	Nombre	Taux en %	Indemnité brute mensuelle	Indemnité net mensuelle	Total annuel
Maire	1	6	233.36 €	208.92 €	2507.04 €
Adjointes	3	1.5	58.34 €	52.23 €	1880.28 €
					4387.32 €

Simulation 2

	Nombre	Taux en %	Indemnité brute mensuelle	Indemnité net mensuelle	Total annuel
Maire	1	21	816.77 €	731.24 €	8774.84 €
Adjointes	3	5	194.47 €	174.10 €	6267.60 €
					15042.44 €

Simulation 3

	Nombre	Taux en %	Indemnité brute mensuelle	Indemnité net mensuelle	Total annuel
Maire	1	21	816.77 €	731.24 €	8774.84 €
Adjointes	3	1.5	58.34 €	52.23 €	1880.28 €
					10655.12 €

La renonciation aux indemnités de fonction laisserait la possibilité à la commune de prévoir des investissements en 2023. (Possibilité évoquée par le Trésorier)

DELIBERATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2123-17 et L2123-24, CONSIDERANT les dispositions de l'article L2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant le versement d'indemnités au Maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués, CONSIDERANT que le total de ces indemnités ne doit pas dépasser le montant maximal de l'enveloppe globale allouée au Maire et aux adjoints, CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante de décider du montant des indemnités de fonction des différents élus municipaux, CONSIDERANT que lors de la délibération du 23/05/2020, le Conseil Municipal sur la demande du Maire, lui a accordé une indemnité de fonction inférieure au barème prévu à l'article L.2123.—du CGT, A cet égard, il est donc proposé que le Conseil Municipal accorde au Maire le taux maximal de 25.5% de l'indice 1027. CONSIDERANT que lors de la délibération du 23/05/2020, le Conseil Municipal a accordé aux trois adjoint un taux de 6% de l'indice 1027 CONSIDERANT que lors de la délibération du 8 avril 2022, le conseil municipal a accordé au Maire l'indice maximal de 25.5 % de l'indice 1027 CONSIDERANT que le budget primitif 2023 nécessite une réduction ou une suppression des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, **à 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention:**

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'indemnité du Maire s'élève à 21 % de l'indice 1027 de la fonction publique.

ARTICLE 2 :

Le montant de l'indemnité versée aux trois adjoints s'élève à 1.5 % de l'indice 1027.

ARTICLE 3 :

Le tableau est modifié comme suit à partir du 1^{er} mai 2023 :

	Nombre	Taux en %	Indemnité Brute mensuelle	Indemnité nette mensuelle	Total annuel
Maire	1	21	816.77 €	731.24 €	8774.84 €
Adjoints	3	1.5	58.34 €	52.23 €	1880.28 €
TOTAL ANNUEL					10655.12 €

VOTE	Simulation 1	Simulation 2	Simulation 3
POUR	0	0	10
CONTRE	10	10	0
ABSTENTION	0	0	0

7. Questions diverses

Le Maire informe le conseil municipal que Mr Gilles OCTAU quitte son appartement de l'ancienne gendarmerie fin juin 2023.

Fin de séance : 21h30